

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

APPEL DE CANDIDATURES PRIX EXCELLENCE CULTURE ESTRIE

Sherbrooke, lundi 4 mars 2024 – Le Conseil de la culture de l'Estrie et son partenaire Télé-Québec invitent les artistes, les travailleurs et les travailleuses en culture admissibles à déposer leur candidature au Prix Excellence culture Estrie qui sera remis à l'assemblée générale annuelle des membres du Conseil le 13 juin prochain.

La date limite de dépôt des candidatures à transmettre au Conseil de la culture de l'Estrie :

Lundi 15 avril 2024, 23 h 59, par voie électronique seulement à prix@cultureestrie.org

Ce prix est décerné à un(e) artiste, à un(e) écrivain(e), à un(e) artisan(e) ou à un(e) travailleur(-euse) en culture qui a fait preuve d'excellence et dont le(s) projet(s) de l'année à venir témoigne(nt) de sa détermination à continuer à se développer dans la région de l'Estrie, soit dans les 9 territoires incluant désormais les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

Télé-Québec s'inscrit dans toutes les régions du Québec comme un partenaire, convaincu que les arts et la culture sont le moteur d'une société épanouie. Ici en Estrie, les artistes et les projets atteignent l'excellence : le Prix Excellence culture Estrie du Conseil vient appuyer et reconnaître cette effervescence humaine créatrice. De fait, c'est avec un réel plaisir que Télé-Québec contribue à ce prix comme partenaire avec une bourse de 1500 \$ et une capsule vidéo à diffuser sur sa plateforme culturelle numérique, La Fabrique culturelle.tv, qui fête d'ailleurs ses 10 ans cette année!, soutient Mélodie Turcotte à la coordination du bureau de Télé-Québec | La Fabrique culturelle et des partenariats pour les régions de l'Estrie et de la Montérégie

Un prix aux nombreux avantages

- Montant de 1500 \$
- Production d'une vidéo diffusée sur la plateforme culturelle numérique de Télé-Québec, La Fabrique culturelle.tv, (valeur de 6500 \$). (Des conditions s'appliquent : voir les Lignes directrices).
- Services d'accompagnement (expertise-conseil, programme de compagnonnage) d'une valeur pouvant atteindre 2000 \$ offerts par le Conseil de la culture de l'Estrie.

Un prix célébré par et pour les membres

- Un jury de pairs détermine les trois finalistes parmi les candidatures déposées.
- Les trois finalistes feront une présentation de leur projet à l'AGA le 13 juin prochain.
- Le vote des membres détermine le ou la lauréat(e).

Information et services-conseils en vue du dépôt des candidatures

Consultez les [lignes directrices](#) et le [formulaire de mise en candidature](#) et visitez <https://cultureestrie.org> ou obtenez un rendez-vous 819 563-2744 :

- Jean-François Hamel par [courriel](#) ou au poste 222
- Guillaume Houle par [courriel](#) ou au poste 223
- Marianne Mondon par [courriel](#) ou au poste 224

Rappel de la lauréate 2023...

Deborah Davis, artiste en arts visuels

Deborah Davis, artiste en arts visuels et initiatrice des Ateliers Dufferin, lauréate avec son projet de création et de recherche artistique alliant littérature et gravure. Elle était entourée ici de Mélodie Turcotte de Télé-Québec et de Sylvie L. Bergeron du Conseil de la culture de l'Estrie

Photo : Lucie Blais



À propos de La Fabrique culturelle.tv de Télé-Québec

La Fabrique culturelle est la plateforme culturelle numérique de Télé-Québec. Elle est alimentée par les dix bureaux régionaux de Télé-Québec ainsi que par une centaine de partenaires du milieu culturel et les membres de la communauté. Elle a pour mandat de faire rayonner les arts et la culture en valorisant l'identité culturelle québécoise sur l'ensemble du territoire, principalement à travers la créativité de ses artistes et artisans. La Fabrique culturelle est sur [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#). lafabriqueculturelle.tv.

À propos du Conseil de la culture de l'Estrie

Le Conseil de la culture de l'Estrie a pour mission de contribuer à l'essor et à la reconnaissance des arts professionnels ainsi qu'à l'accès à la culture en Estrie. Étroitement lié au développement culturel de la région depuis 1977, le Conseil de la culture de l'Estrie regroupe et soutient des artistes, des organismes et des travailleurs et travailleuses en culture issu(e)s de toutes disciplines artistiques et culturelles sur l'ensemble du territoire de l'Estrie. Souhaitant mobiliser l'ensemble des forces vives de tous les secteurs de la société estrienne, le Conseil privilégie une approche sociétale multisectorielle et pluridisciplinaire. Ses activités de concertation le conduisent à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion, et lui permettent de jouer un rôle-conseil en arts et en culture auprès de différents partenaires.

– 30 –

Source : Hélène Blais, conseillère en communication | [Conseil de la culture de l'Estrie](#)
helene.blais@cultureestrie.org | 819 563-2744, poste 227

Avec la participation financière de :

Québec